

RETRAITE À 65 ANS



AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT, DE NOS SALAIRES, DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE,

La pandémie du Covid 19 a généré une crise sanitaire sans précédent et a plongé la France dans une situation économique et sociale des plus catastrophiques. 2 ans plus tard, en sortie de crise, le gouvernement est à l'heure du « Bilan », de la « Reconstruction » et de la « Réparation » des inégalités en France !

Pour preuve, le rapport de l'association OXFAM démontre que les inégalités ont explosé. Les chiffres sont effarants ! D'un côté, les profits ont explosé : la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % (« 236 milliards supplémentaires engrangés en 19 mois »). Et de l'autre, ce sont 4 millions de personnes supplémentaires qui se retrouvent en situation de vulnérabilité et 7 millions de personnes dépendent désormais d'une aide alimentaire.

« Si les 1 % les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter de 2,8 % en moyenne, les 5 % des ménages les plus modestes ont perdu jusqu'à 0,5 % de leur pouvoir d'achat. »

Le conflit russo-ukrainien aggravera la situation. Les « sanctions » économiques décidées par le parlement Européen à l'encontre de la Russie entraîneront des conséquences à échelle mondiale. En France, l'INSEE annonce d'ores et déjà une inflation de +3% par an.

TOUT AUGMENTE !

Le prix des matières premières, fournitures énergétiques, carburants, alimentation, etc. Faudra-t-il s'attendre à encore plus d'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des produits de première nécessité ?

C'est à juste titre que ce 17 mars, partout en France, 80 000 manifestants, salariés, retraités, privés d'emploi, jeunes, ont porté leurs revendications, y compris par la grève, pour l'emploi et la revalorisation des salaires, des pensions, des bourses d'étudiants. Continuons à exiger, dans le public comme dans le privé, la revalorisation de tous les salaires et l'ouverture de négociations salariales.

Pour les fonctionnaires, la 12e année de gel quasi ininterrompu du point d'indice, couplée à une
(suite page 2 →)

AUSSI DANS LE BULLETIN

Pages 2 ET 3 :

- campagne IR
- Solidarité Ukraine

Page 4 :

- Mutations

LES HMI DE LA CGT EN AVRIL :

MONTARGIS

JEUDI 7 AVRIL À 10H30
SALLE DE CONVIVIALITÉ

PITHIVIERS

VENDREDI 8 AVRIL À 10H30
SALLE DE RÉUNION

NÉGOCIATION SUR LE FONDS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES AGENTS

Dans le cadre de l'accord majoritaire signé nationalement par la CGT une négociation est engagée dans le Loiret entre la Direction et les organisations syndicales, pour une enveloppe de 80000 € dans le département. **Fin avril, un CTL se tiendra afin de négocier l'accord local.**

Toutes et tous les agents avaient jusqu'au **15 mars** pour faire leurs propositions sur la boîte mail dédiée indiquée sur Ulysse 45.

La CGT recueillera également votre avis, notamment lors des HMI qu'elle organise en mars et avril.

(suite de la page 1) **politique d'austérité, la question du pouvoir d'achat devient prioritaire et urgente !!**

A moins d'un mois des présidentielles, la veille d'une journée de mobilisation nationale de mobilisation, quelle surprise d'apprendre par la Ministre de la transformation de la Fonction publique, le dégel de la valeur du point d'indice « d'ici cet été » !! Enfin, ce gouvernement concède que seul le dégel du point d'indice permet une augmentation générale des salaires des fonctionnaires !

On ne peut cependant que condamner cette stratégie électoraliste de bas étage du président candidat pour raccrocher les fonctionnaires, qu'il n'a eu cesse de malmené pendant son quinquennat ! Rappelons qu'en décembre dernier, la discussion sur les revalorisations salariales et les difficultés liées au pouvoir d'achat des fonctionnaires n'avaient pas abouti car selon la Ministre, « les conditions n'étaient pas réunies » !

Seule a été annoncée la prolongation en 2022 de la revalorisation du traitement des agents de catégorie C au niveau du Smic à compter du 1er janvier 2022,

CE N'EST PAS SUFFISANT !

Pour une véritable augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, des agents de la DGFIP, c'est **une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice que la CGT FIP 45 exige, à hauteur de 10% permettant une première remise à niveau du pouvoir d'achat et un premier rattrapage des pertes intervenues les années antérieures. Poursuivons et amplifions la pression pour la poursuite de nos revendications :**

**AUGMENTATION URGENTE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE
REVALORISATION DE NOTRE RÉGIME INDEMNITAIRE
ABANDON DÉFINITIF DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE AU MÉRITE [RIFSEEP]**

CAMPAGNE IR, CAMPAGNE CACHE-MISÈRE !

Les retours que nous avons des services dans le cadre de la préparation de la campagne IR 2022 sont alarmants.

Faute d'effectifs suffisants, après les vagues de suppressions d'emplois de ces dernières années, la DGFIP va bricoler encore une fois afin de présenter une image de façade acceptable au grand public. Dans les services les collègues sont déjà sur-sollicités, au détriment de leurs missions et de leurs conditions de travail.

Ainsi, il a été dit dans plusieurs SIP aux collègues qui ont signé des conventions de télétravail qu'ils ou elles devraient y renoncer en mai-juin prochain !

Le PCRП est une fois de plus sollicité outre-mesure. 30 demi-journées sont demandées aux collègues !

Les collègues du PCE, qui ont été détournés de leurs missions pendant un an par le traitement du Fonds de Solidarité seraient également sollicités au moins une semaine !

La CGT Fip Loiret a interpellé la Direction le 26 mars dernier afin de faire respecter les conventions de télétravail, et dénonce cette politique qui relève de la communication et qui a pour effet de couler d'autres missions.

**SALAIRES
BRUTS :**

EMPLOI :

TEMPS DE TRAVAIL :





Un convoi syndical pour l'Ukraine

Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs milliers de victimes civiles, dont près d'une centaine d'enfants et des milliers de blessé-e-s. Les civils sont des cibles de guerre.

La CGT condamne l'invasion de l'Ukraine par les armées russes, en violation de la souveraineté ukrainienne et de la charte des Nations Unies. La responsabilité de la guerre en cours incombe à Vladimir Poutine et à son régime. Sa décision fait basculer les relations internationales dans une période instable et dangereuse. Le rétablissement d'une paix durable en Europe passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples. Dans ce contexte alarmant, la CGT affirme sa solidarité :

- avec le peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression, et en particulier avec les travailleurs et travailleuses et les organisations syndicales ukrainiennes.
- avec les réfugié-e-s qui par centaines de milliers fuient le conflit. Les frontières européennes doivent être ouvertes et l'assistance garantie pour l'ensemble des réfugié-e-s, quelle que soit leur nationalité ou leur couleur de peau.
- avec celles et ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

La CGT rappelle son opposition à toute escalade militaire dont les conséquences, imprévisibles, peuvent conduire à un engrenage et à une confrontation des impérialismes au détriment des peuples.

La CGT souhaite coordonner une solidarité avec l'Ukraine de façon unitaire. Elle lance un appel pour la constitution d'un convoi syndical pour l'Ukraine afin d'afficher une solidarité concrète en fournissant une aide matérielle, des produits de première nécessité et de soins aux populations ukrainiennes victimes de la guerre.

Non à la guerre: retrait immédiat des troupes russes !
Solidarité avec le peuple ukrainien !
Paix en Ukraine – Libertés en Russie !

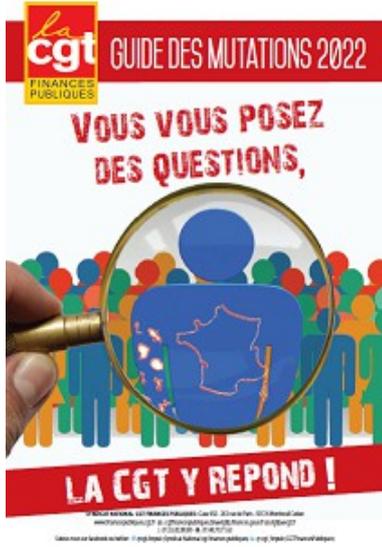
ADRESSEZ VOS DONs À L'ORDRE DE « SOLIDARITÉ UKRAINE »

Soit par virement (ATTENTION de veiller à mentionner – SOLIDARITÉ UKRAINE)

IBAN FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur-trice individuel-le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*



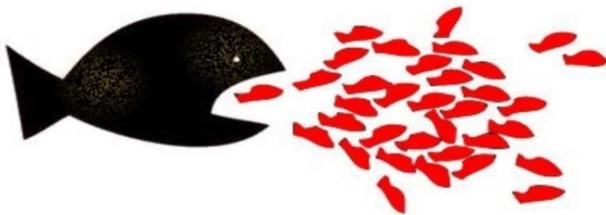
MUTATIONS 2022

Syndiqué-e-s ou non à la CGT, n'hésitez pas à consulter le guide des mutations 2022 sur le site de la CGT Finances Publiques. La publication des mouvements nationaux est prévue le :

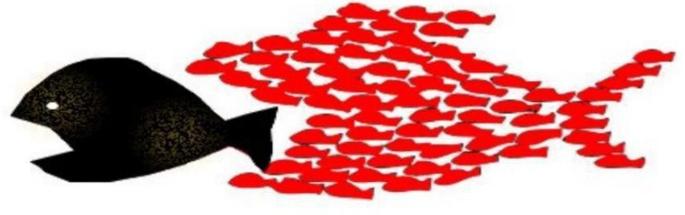
- 15 mars 2022 pour les géomètres-cadastrateurs.
- 19 avril 2022 pour les agents techniques.
- 29 avril 2022 pour les contrôleurs.
- 5 mai 2022 pour les inspecteurs.
- 5 mai 2022 pour les inspecteurs stagiaires.
- 3 mai 2022 pour les agents administratifs (date modifiée).
- 12 mai 2022 pour les agents administratifs stagiaires (date modifiée).

Ne restez pas isolé-e-s, et n'hésitez pas à demander conseil et soutien auprès de vos représentant-e-s de la CGT Fip du Loiret dans le cadre du mouvement local de mutations.

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



EN 2022, REJOINS LA CGT !

Et si nous faisons le point sur ce qui est utile à ta situation professionnelle et ce qui l'est moins ? Sur ce qui est utile pour la société ou l'est moins. Et enfin sur qui te soutient réellement. Tout simplement !

A la CGT, la disponibilité et l'efficacité ne sont pas un slogan sur un bout de papier, mais une réalité, parce qu'ensemble nous sommes une force collective incontournable.

Si tu juges notre action utile et nécessaire, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Être syndiqué-e à la CGT, c'est bénéficier de la solidarité de l'information et de la compétence du plus grand syndicat français et premier syndicat dans la fonction publique. Et c'est surtout pouvoir agir et s'exprimer afin de ne pas rester passif-ve et impuissant-e.

ALORS EN 2022, REJOINS, ET FAIS REJOINDRE LA CGT FINANCES PUBLIQUES !



Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !



Nom Prénom Age
 Adresse
 Tél pers Grade
 Filière et service (nom et lieu)

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny
 131 fbg Bannier 45000 ORLEANS

Courriel : cgt.dr45@dgfip.finances.gouv.fr – Téléphone : 06 51 18 41 75